



INSEP

FORUM ELITE SPORT

Le double projet en Europe

J.Dreyfus / M.Iteman
Le 30 août 2011





Le sport au sein de l'union européenne

- **Le traité de Lisbonne** du 1^{er} décembre 2009 confère à l'UE des compétences en matière de sport.
- **Le livre Blanc (2007)**
 - *Grandes orientations* : rôle sociétal du sport, la dimension économique du sport, l'organisation du sport, le développement durable et sport...
- **Ineum consulting**
 - *Étude approfondie du double projet en Europe* : qualification et formation de l'encadrement sportif, conditions d'entraînement, la formation scolaire et universitaire, le statut du Sportif de haut niveau.





INSEP

Le diagnostic au sein de l'UE

- **Projet de formation/Projet sportif :**
« ... les jeunes athlètes peuvent plus ou moins facilement poursuivre ensuite leurs études en parallèle. Dans la plupart des pays, la situation est beaucoup plus difficile pour les athlètes qui souhaitent poursuivre des études supérieures... »
- **Le manque de financement nuit à la qualité des systèmes de formation**





INSEP

Le diagnostic au sein de l'UE

- **Le financement de l'encadrement :**

« ...La question du financement de la formation reste particulièrement sensible. Pour de nombreux sports / pays, il reste très difficile de payer des salaires décents aux entraîneurs et de leur procurer un environnement de travail satisfaisant en matière de sécurité des jeunes athlètes et d'efficacité de la formation sportive... »





INSEP

Le diagnostic au sein de l'UE

- **le statut du sportif/Disparité entre les états**

«...Quatre Etats membres seulement ont pris des mesures concernant les problématiques liées au régime de retraite... »

«...Notre étude montre qu'il existe une grande variété de bourses pouvant être accordées à des athlètes, qui varient dans leur forme et leur montant...»





INSEP

Le diagnostic au sein de l'UE

- **la réglementation spécifique relative à la formation sportive**
«...Notre étude a montré que moins de la moitié des Etats membres ont des textes législatifs ainsi que des textes et réglementations divers spécifiques concernant l'entraînement des jeunes athlètes. Toutefois, il faut souligner que le Royaume-Uni, l'Irlande et la France ont une réglementation très complète...»





INSEP

Le diagnostic au sein de l'UE

- **La qualification de l'encadrement :**

« ...Selon les pays, les sports et les systèmes, les diplômes ne sont pas toujours obligatoires pour les entraîneurs responsables de la formation des jeunes athlètes. En fonction des pays et des systèmes, les entraîneurs ont parfois la possibilité ou l'obligation d'améliorer leurs aptitudes à l'encadrement via des programmes de formation continue... »





INSEP

La commande de l'UE

- Lancement d'appels à projets comme santé et sport, le sport professionnel, **le double projet.**





INSEP

Réponse à la commande de l'UE

- Un groupe de travail piloté par l'EOC et composé de différents partenaires européens (CIO, Adecco, EAS, ENGSO, Insep, comité d'athlètes, CNO) a été constitué.
- Objectifs : recueillir les bonnes pratiques au sein de l'UE en terme de double projet afin de les partager avec l'ensemble des pays membres





INSEP

Méthode retenue

- Questionnaires destinés aux athlètes, aux universités, aux centres d'entraînement, et aux entreprises.
- Ateliers de travail thématiques
- Visites d'études (Finlande, Allemagne, Royaume Uni, Autriche, France, Belgique)





INSEP

Bilan

- Concentration des ressources humaines et financières sur les Elites (France, GB, Allemagne)
- Collaboration avec Adecco pour l'insertion professionnelle
- Des systèmes scolaires très adaptés (Finlande, GB, France)
- Professionnalisation des athlètes (Autriche, GB, CIP en France)
- Interfaces (privées ou publiques) chargées de l'accompagnement de l'athlète (Tass, Insep, Berlin Olympic center).
- Systèmes universitaires adaptés
- Enseignement à distance (Suède)





INSEP

Propositions

- Pas modélisation possible (systèmes centralisés, décentralisés)
- Partage des bonnes pratiques (guidelines, associations internationales, site internet A2B et du C.I.O.)
- Création d'un groupe d'experts européens





INSEP

Conclusion

- Le soutien de l'UE (création du groupe d'experts) est une véritable opportunité pour l'ensemble des pays membres en termes de partage de connaissances qui devrait contribuer à l'augmentation du niveau sportif européen dans le respect de l'éthique.
- L'objectif reste de permettre aux athlètes d'exprimer leur meilleur niveau (médailles) et de se former en vue d'une insertion professionnelle réussie



A2B WEBSITE

[http://
www.athletestobusiness.eu/
docs/budapest/
A2B_guidelines_final_fr.pdf](http://www.athletestobusiness.eu/docs/budapest/A2B_guidelines_final_fr.pdf)